

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 07 FEVRIER 2025Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 14 / En exercice : 14 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 13Date de la convocation : 30/01/2025 Date d'affichage : 30/01/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, élu Maire.

Présents : M. François PARIS, M. Fabrice DEVERLY, Mme Adeline HENNICHE (arrivé à 20h16 – à partir de la délibération n°2025-002), M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ (arrivé à 20h18 – à partir de la délibération n°2025-002), M. Raphaël MABBOUX, Mr Jacques ZIRNHELT, M. Serge PAGET, Mme Mélina ISOUX.Absent(es) : M. Ludovic PAYENAbsent(es) excusé(es) :Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Thibault PUGNAT (pouvoir à M. François PARIS), Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS (pouvoir à Mme Christine BURNIER-FRAMBORET), M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS (pouvoir à Mme Adeline HENNICHE)Secrétaire de séance : M. Fabrice DEVERLY**Délibération du Conseil Municipal n°2025-004****BUDGET PRINCIPAL 2024**

- Approbation du compte administratif

Madame Christine BURNIER-FRAMBORET, adjointe au Maire, propose à l'Assemblée d'examiner le compte administratif du budget principal 2024, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement Recettes : 2 511 920,71€
 Dépenses : 1 934 495,81€
 Solde : 577 424,90€

Investissement Recettes : 1 041 126,20€
 Dépenses : 843 957,46€
 Solde : 197 168,74€

	-	+	=	
	2023	Part affectée à l'investissement : Exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultats cumulés 2024
INVESTISSEMENT	-508 476,46€	****	197 168,74€	-311 307,72€
FONCTIONNEMENT	1 219 998,72€	797 392,30€	577 424,90€	1 000 031,32€
TOTAL	711 522,26€	797 392,30€	774 593,64	688 723,30€

	=	+	-	=
	Résultats cumulés 2024	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Disponible
INVESTISSEMENT	-311 307,72€	303 905,64€	426 235,31€	-433 637,39€
FONCTIONNEMENT	1 000 031,32€	****	****	1 000 031,32€
TOTAL	688 723,30€	303 905,64€	426 235,31€	566 393,95 €

Hors de la présence de M. François PARIS, le Conseil Municipal, son adjointe au Maire entendue après en avoir délibéré à l'unanimité des votants,

APPROUVE le compte administratif du budget principal 2024 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire.

Fait à CORDON, le 10 février 2025.

Le Maire

M. François PARIS



Télétransmis en Sous-préfecture le :

Affiché le : 13 FEV. 2025

13 FEV. 2025

Le Secrétaire de Séance,
M. Fabrice DEVERLY